Quoi de neuf

LES LYCÉENS ?

N° 2 – mars 2016

SORTIE PÉDAGOGIQUE
(Les citoyens et la justice)
COUR D'APPEL DE KAWENI
1° Prévention Médiation Sécurité (groupe 2)

L'ACTU LYCEE

Les citoyens et la justice
Confondu par son ADN sur une autre affaire, il fait appel.....
Lire page 2

Mangrove
Mayotte abrite un patrimoine Exceptionnel
Lire page 4

MPELES
Module préparatoire aux études littéraires économiques et sociales.
Lire page 5

Sortie Débaa
Lire page 6

CULTURE

L'amalgame
Entre arabe et musulman…
Lire page 7

Politesse
Lire page 8

***S*himaoré**
Lire page 9

SPORT / SANTE

Confiance
Lire page 10

NOS MUSES

Poésie
Lire page 12

SORTIE PEDAGOGIQUE

Editorial

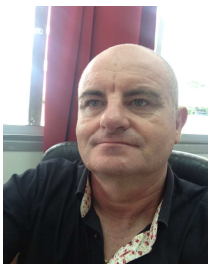

C'est toujours avec une belle satisfaction que je découvre un nouveau journal écrit par les élèves. Celui-ci particulièrement propose des articles très intéressants sur des sujets très variés.
Ces articles sont très bien étayés et se nourrissent d'une grande qualité de réflexion.
Ils nous permettent de mettre à jour nos connaissances mais également de nous interroger sur nos propres représentations, comme cet article sur l'amalgame parfois établi entre musulmans et arabes et musulmans et terroristes.
Ils nous aident également à en savoir un peu plus sur les traditions à Mayotte et à connaître et protéger notre environnement.
Bonne et riche lecture donc !

M. Gorisse, Proviseur du lycée

L'ARTICLE

L'AFFAIRE

Dans le cadre d'un projet pédagogique sur "Les Citoyens et la Justice" organisé par nos professeurs d'Histoire et d'Organisation de la Sécurité Cadre Juridique, nous, un groupe de la classe de 1°PMS (Prévention Médiation Sécurité) avons assisté à une audience en Cours d'Appel de Kawéni ce lundi 14 mars 2016.
L'affaire en question portait sur le viol d'une jeune femme en 2006 à l'occasion d'une soirée à Combani.
L'accusé a donc fait appel et a refusé le Huis Clos, ce qui nous a permis d'y assister.
En plus du Président et de ses deux Assesseurs, de l'Avocat Général et de l'Avocat de la Défense , la Cour était composée de six jurés et d'un juré supplémentaire contrairement à la Cour d'Assises où il y a neuf jurés et trois jurés supplémentaires. Il n'y avait pas d'avocat pour la partie civile puisque la victime est décédée en 2012.

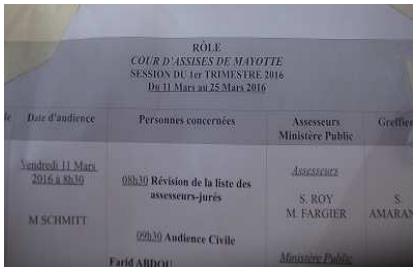
RÔLE
COUR D'ASSISES DE MAYOTTE
SESSION DU 1er TRIMESTRE 2016
Du 11 Mars au 25 Mars 2016

Date d'audience	Personnes concernées	Assesseurs Ministère Public	Greffier
Vendredi 11 Mars 2016 à 8h30	08h30 Révision de la liste des assesseurs-jurés	Assesseurs	
M SCHMITT		S. ROY M. FARGIER	S. AMARA
	09h30 Audience Civile		
	Farid ABDOU	Ministère Public	

LES FAITS

Les faits se sont produits en fin de soirée le 19 mars 2006.
Après cinq mois d'enquête, l'affaire a été classée car le directeur d'investigations n'avait pas pu remonter jusqu'à l'auteur du crime. Puis, cinq ans après, elle réapparaît suite à une autre affaire d'un bébé de vingt deux mois violé et tué. Après le prélèvement d'ADN d'un suspect concernant les faits, les résultats vont se révéler négatifs mais s'avérer positifs sur l'affaire de 2006.
L'accusé à peine âgé de vingt ans

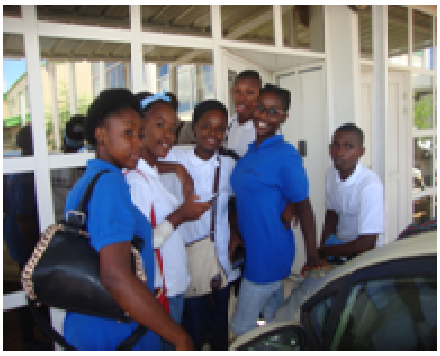

à l'époque avait déjà été jugé en cours d'assises une première fois en 2011 et condamné à sept ans d'emprisonnement et cinq ans de réclusion sociale. En 2013, il va s'évader mais sera rattrapé le deuxième jour sur une plage à Hamouro. Il prendra encore trois ans pour évasion. Suite à sa condamnation, il fait appel et écrit une lettre au juge d'instruction pour dire la vérité sur le viol. Nous ne pouvons malheureusement pas relater la suite : plaidoirie, réquisition et verdict puisqu'il était déjà l'heure de repartir.

Hachimia, Oumar

SORTIE PEDAGOGIQUE

L'INTERVIEW

A quel évènement avez-vous assisté ce lundi 14 mars 2016 ?

Kala : *à une audience à la Cour d'Appel de Kawéni, suite à l'appel de l'accusé concernant une affaire de viol.*

Était-ce la première fois que vous assistiez à une audience ?

Kala : *oui, c'était la première fois que j'assistais à une audience.*

Dans quel but ?

Houssaïni : *le but était de concrétiser les cours de nos professeurs d'Histoire et de Cadre Juridique pour comprendre le fonctionnement d'une Cour d'Appel et sa composition.*

Quel a été votre point de vue sur l'accusé ?

Houssaïni : *il me paraissait innocent car il était sûr de lui et de ses arguments.*

Avez-vous éprouvé des émotions au cours de cette audience ?

Kala : *j'ai eu pitié de sa famille qui assistait à l'audience et qui paraissait surtout très inquiète.*

L'audience vous a-t-elle plu ?

Houssaïni : *oui, ça m'a plu car au cours de ma vie, je n'avais jamais assisté à une telle chose : assister à un jugement et me retrouver très près des magistrats.*

Aimeriez-vous assister à une autre audience ?

Kala : *oui.*

Djaoid, Kala, Houssaïni

LE TEMOIGNAGE

Cette sortie nous a permis de connaître le fonctionnement de la Cour d'Appel. C'était la première fois que j'allais au Tribunal. L'objectif de ma sortie était de voir comment se déroule un jugement.

En entrant dans la cour, j'ai pu voir les différentes places ainsi que les différents rôles des personnes qui jugeaient l'accusé comme le Président et ses deux Assesseurs qui sont juges professionnels et les jurés. J'ai pu voir comment se déroule le tirage au sort des jurés qui sont six et un juré supplémentaire.

Au début du jugement, j'ai vraiment été surpris de la façon que se déroulait l'affaire car l'accusé est arrivé menotté, accompagné par deux gendarmes. D' autres gendarmes étaient placés à l'entrée pour surveiller les entrées et sorties des personnes venues assister à l'audience.

Hidaya. Abdouramane. Djamaël. Michaël. Moustaquima.

ACCUSÉ LEVEZ-VOUS !

Dans une Cour d'Appel
Il ne s'agit pas seulement de confiance
Mais plutôt de Justice.
Accusé appelé à la barre
ne racontez pas de bobards.
Nous sommes en Cour d'Appel.
C'est vous qui avez fait appel
Suite à votre première audience
Déroulée en Cour d'Assises.
Ne menez pas l'affaire
c'est le travail de la Cour.
Ecoutez attentivement
et répondez aux questions
Du Président et de l'Avocat Général.
Suite à plusieurs recherches,
Les preuves sont retenues.
« Madame l'Avocat Général,
Ce n'est pas moi ! »
« Voyons Monsieur !
On ne peut oublier ce que l'on a vécu »
« Ça y est ! Je m'en souviens »
Alors jeune homme,
Mensonges ou vérité ?

ACCUSÉ LEVEZ-VOUS !

Djazra

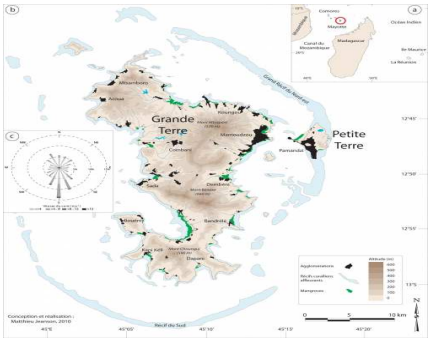

LA MANGROVE

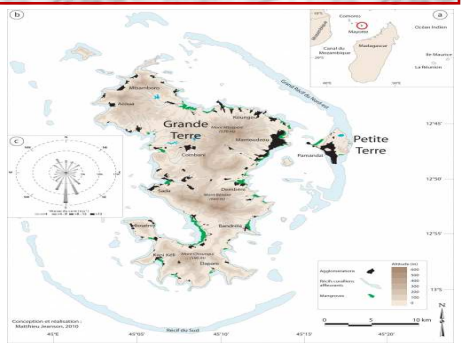

Mayotte abrite un patrimoine naturel exceptionnel qui se trouve malheureusement très ignoré, en ces temps de transition économique, culturelle et démographique. A travers cet article, nous évoquerons pour ceux qui ne savent pas encore, ce qu'est la ***mangrove*,** le bien qu'elle nous procure et les solutions pour la préserver, à l'aide de l'exposition installée au CDI il y a quelques semaines.

Pour commencer, la mangrove c'est avant tout un bien commun. Elle fait partie de la nature environnante. Elle représente à elle seule une forêt tropicale amphibie, composée de toutes sortes de palétuviers (« palétuvier rouge, palétuvier jaune, palétuvier pomme »). Elles ne se distinguent entre elles que par des pneumatophores et des fruits plus ou moins gros. Ne l'omettons pas ! C'est un patrimoine formidable car il a réussi à faire ce qui n'est pas du tout aisé pour l'homme : s'adapter.

En effet, la mangrove s'est adaptée à la salinité élevée de l'eau de mer, à la faible oxygénation du sol, aux fortes marées, en développant des facultés comme accumuler le sel dans les feuilles etc.

Pour poursuivre, la mangrove est bénéfique à l'espèce animalière comme humaine. Elle permet aux oiseaux la tranquillité, la nourriture et un espace protégé ou encore aux espèces marines, un passage avant de rejoindre l'océan ou peut-être un milieu propice à la reproduction.

Par ailleurs, la nature est si bien faite que les animaux qui meurent dans la mangrove sont immédiatement recyclés par des centaines d'espèces dont le crabe.
Le bénéfice que peut apporter la mangrove à l'homme, est la protection du lagon en filtrant les sédiments que les pluies et les cours d'eau transportent et en protégeant le littoral des catastrophes naturelles comme les tsunamis et les cyclones.

D'autres part, d'un point de vue traditionnel, elle recèle également des êtres étranges selon les traditions comme les « dzibouzis » et les « wanaïssas ». Certaines cérémonies animistes se font dans les mangroves.

Ce qui nous reste à faire pour sauver entièrement cet écosystème, c'est de planter et éviter les dégradations qui sévissent, à cause des menaces de l'homme, telles que l'urbanisation sauvage, l'appropriation des mangroves.

Ben Nayel

MPELES

Module Préparatoire aux Etudes Littéraires Economiques et Sociales

C'est un module préparatoire aux études littéraires économiques et sociales. Pour les élèves de terminale L, ES et S qui ont la volonté de poursuivre leurs études en lettres ou en sciences humaines dans les filières sélectives, c'est l'occasion de mettre plus de chance de leur côté. En partenariat avec le Lycée de Younoussa Bamana, de Petite Terre, de Sada, de Chirongui et du Nord, le module sélectionne ses participants selon différents éléments : les bulletins des deux premiers trimestres de Première, une lettre de motivation et les avis des enseignants de Première et du Chef d'établissement. Au début de l'année de Terminale, une réunion d'information est organisée. Par ailleurs, les professeurs organisent une petite sortie, histoire que chacun ait l'occasion de faire connaissance avec les membres de sa classe. En 2015, sur 70 élèves qui ont postulé, 30 ont été pris.

Les cours sont assurés par des professeurs expérimentés et passionnés par la matière qu'ils enseignent. Il y a la Philosophie, l'Anglais, la Littérature, l'Histoire-Géographie et l'Économie (pour les ES). Chaque professeur a sa manière de diriger le cours. Alors que certains mettent l'accent sur l'oral, d'autres reproduisent l'atmosphère des cours magistraux, mais toujours en veillant à ce que les élèves ne soient pas perdus. Les cours ont lieu le mercredi après-midi, durent trois heures, avec une pause. Ils commencent à 13h30 et finissent à 16h30. Attention aux élèves qui veulent prendre une option facultative pour le baccalauréat, comme arts plastiques ou théâtre car ces enseignements ont également lieu le mercredi après-midi. De ce fait il faudra faire un choix.

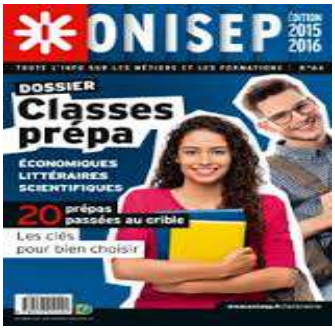

Ce module se déroule au Lycée Polyvalent de Dembéni qui se situe à Tsararano. S'y rendre n'est pas sans difficultés pratiques pour les élèves de Petite Terre, mais celles-ci sont tout à fait surmontables. Il faut juste de la patience, de la bonne volonté, une bonne crème solaire et un parapluie en cas de fortes pluies. Pour les élèves de Petite Terre, le mieux est de prendre la barge de midi. Les emplois du temps des élèves sont conçus de telle sorte qu'ils ne finissent pas à midi. Le moyen de transport le plus fréquemment utilisé par les élèves, pour se rendre de Mamoudzou à Tsararano, est le taxi. Le montant du trajet s'élève à deux euros. Cette année le lycée a demandé un mini bus pour les sept élèves de Petite Terre mais sans réponse de la société Matis, la demande a été laissée sans suite.

Au retour, les élèves prennent le bus pour tenter de prendre la barge de dix-sept heures s'ils ont de la chance et la force de faire un sprint final pour atteindre la barge. Dix-sept heures c'est l'heure de pointe, alors souvent il n'y a plus de places assises.

Mais l'envie de rentrer chez soi est tellement forte que cela ne fait pas de mal de rester debout. 10% de fatigue en plus, vous ne les sentez même plus (cf : loi Weber). Sinon, avec une marche rapide, les élèves arrivent à prendre l'amphidrome de dix-sept heures et quinze minutes.

Les professeurs sont conscients des difficultés liées aux transports, alors les retards ne sont pas sanctionnés et les élèves sont quand même acceptés en cours. Mais pour les absences, il est préférable de les justifier. L'enjeu est de trouver un équilibre pour ne pas être débordé. Ainsi il faut réfléchir à l'organisation de son travail pour que ce module ne soit pas un obstacle à la préparation du baccalauréat, et ça ne devrait pas l'être. Par ailleurs, le module propose en quelque sorte des cours bonus. Les professeurs encouragent les élèves à choisir des études exigeantes et cette expérience les prépare à cela.

Donc si vous avez la volonté de braver les intempéries, la chaleur extrême pour valoriser votre dossier scolaire et approfondir vos connaissances alors tentez l'expérience !

Jane

SORTIE DÉBAA

Nous avons fait une sortie avec notre professeur de LS (Littérature et Société) Mme Louvard et la documentaliste Mme Delsart à Mamoudzou le mardi 29 septembre 2015 pour aller voir l'exposition sur le Débaa sur la place de la République.

Nous avons pris le bus depuis le lycée à 12h30 pour arriver à Dzaoudzi pour prendre la barge.

Cette exposition a été faite par Elena Bertuzzi, chorégraphe et ethnologue et Laure Chatrefou, réalisatrice.

Elles ont choisi ce thème le « Débaa » pour témoigner de la beauté des femmes de Mayotte, la puissance de leurs chants, la sensualité de leur danse, et la force de leur présence.

Le Débaa est une danse pratiquée par les femmes mahoraises. C'est pour cela que l'artiste a choisi comme support artistique un documentaire, une installation audiovisuelle et un écran géant pour montrer cet art.

C'est un art d'origine soufi, indispensable pour célébrer l'Aïd el-Fitr, pour accompagner les pèlerins partant ou revenant de la Mecque. Cette danse est aussi présente lors de mariages, de commémorations, et de fêtes de villages.

La structure qui renferme l'exposition est construite sous forme d'un gros cube. A l'extérieur de ce bâtiment, les murs sont recouverts de photos représentant des femmes pratiquant le Débaa. A l'intérieur, ce sont des films qui sont projetés sur des voiles tendus, donnant l'impression que les danseuses étaient là, devant nous.

Pendant le Débaa, les femmes sont parées de bijoux et portent le Salouva (tenue traditionnelle des femmes mahoraises). Elles sont coiffées de fleurs de jasmin, et sont maquillées, les mains et les bras sont couverts de dentelles de henné. Elles chantent des louanges au prophète Mohamed sur une danse raffinée. Les chants sont psalmodiés en langue arabe composée à partir de « quasida », poèmes mystiques louant la naissance, et la vie du prophète Mohamed. Avant la cérémonie les femmes planifient les préparatifs, elles choisissent les associations à inviter ; elles décident une date, et programment l'achat des fournitures nécessaires ; et elles se répartissent les tâches.

Aujourd'hui le « Débaa » témoigne de la vitalité et de la créativité de la culture mahoraise.

Personnellement je n'ai jamais pratiqué le « Débaa », mais je pense que l'expression artistique choisie par les artistes est excellente car elles ont mis en valeur la tradition mahoraise. J'ai aimé cette sortie parce que cela montre qu'il y a des personnes qui s'intéressent à notre culture. Mais c'est aussi une façon de la faire connaitre et ainsi de la préserver.

Rabouan RAFIKI 211

L'AMALGAME ARABE ET MUSULMAN PUIS MUSULMAN ET TERRORISTE

L'**amalgame** est le fait d'assimiler deux choses de façon abusive et sans fondement à des fins polémiques. Et en effet, cela se fait de plus en plus dans cette société, nos lycées et même chez nous.

Auparavant, ce fut l'amalgame sur les juifs et les richesses et maintenant et de plus en plus fréquemment, c'est l'amalgame « *arabe musulman* » puis celui du musulman et du terroriste. Effectivement, cela est plus visible depuis janvier 2015, soit après les attaques terroristes en plein cœur de la France, perpétrées par des personnes se déclarant « musulmans ». Et ici, nous pourrions citer le célèbre écrivain et poète français Victor Hugo « innocent dans un bagne, ange dans un enfer ». Est-ce dans la nature humaine de toujours pointer le doigt sur quelqu'un même innocent fut-il ?

Ainsi, pour démêler cette histoire d'amalgame, il faudrait tout d'abord faire la différence entre arabe et musulman et enfin ce qu'est vraiment le terrorisme.

Le **monde arabe** se compose de 22 pays. Sa population, estimée à environ 360 millions d'âmes se répartit sur une zone qui s'étend d'Oman à la Mauritanie. Le peuple arabe est majoritaire au Proche et Moyen Orient. Inventeur de l'écriture, il fit aussi voir le jour à la religion musulmane en Arabie saoudite. C'est une population à grande majorité musulmane mais il existe certaines minorités comme les chrétiens, les kurdes, les arméniens…Ainsi, ce n'est pas parce qu'on est arabe qu'on est forcément musulman. Un musulman n'est pas non plus nécessairement un arabe puisqu'il existe des musulmans en Asie : Indonésie, Pakistan….On peut tout de suite dire que l'amalgame « arabe et musulman » est sans fondement, et que toute personne agissant ainsi se méprend.

Quant à la **question du terrorisme**, l'Islam est une religion monothéiste qui se veut pacifiste, même si comme toutes les autres religions, il est passé par des guerres (djihads) pour se répandre, (comme l'a également fait le christianisme, avec les croisades au Moyen Age et les guerres saintes au XVIe siècle). Ces guerres absurdes ont fait des centaines de millions de morts. Alors que le terrorisme est un ensemble d'actes de violences commis pour créer l'instabilité, la haine, la désolation et souvent la mort, donc tout le contraire de l'islam. Dès lors l'association « *musulman et terrorisme* » n'a pas lieu d'être.

Or, depuis les attentats du 11 septembre au États-Unis, et ceux du 13 février en France l'amalgame entre musulman et terrorisme s'est beaucoup accrue. Des individus se proclament musulmans et crient « Allah Akbar !» (« Dieu est grand ») et s'explosent au nom de l'islam. Dès lors, les vrais musulmans et non ceux qui se proclament musulmans, sont accablés, accusés par certaines personnes d'être des terroristes. Ces faux musulmans prêchent souvent la haine et recrutent leurs adeptes dans les lieux de culte. C'est pour cela que certaines mosquées sont surveillées. A Mayotte il n'y a pas longtemps, dans un village à Mtsangamouji, une mosquée fut détruite par les habitants, les pratiquants (« Djaoulas ») ayant été jugés très radicalisés, par rapport à l'islam sunnite, pratiqué jusque là par les Mahorais.

Par conséquent, faire l'amalgame entre « *arabe musulman* » et « *musulman terroriste* » est infondé. Effectivement, ce que nous venons de voir démontre et illustre que toute assimilation de ces termes est erronée.

Cependant, prêcher pour une religion unique conduit inéluctablement à vouloir que chacun se rallie à la même religion. L'intolérance peut engendrer des actes extrêmes tels que le terrorisme. Le meilleur moyen de lutter contre les amalgames et de vivre dans la tolérance réciproque est d'admettre la liberté de tout un chacun. Pour le MIEUX VIVRE ENSEMBLE dans notre établissement, quoi de mieux que les principes de la Laïcité !

Mirage et illusion courent sur moi

Unique je me sens,

Sens en alerte à chaque instant.

Urgent, est le moment

Louange pourtant ne porte que mon cœur

Moi, sans toi, ne puis-je vivre

Amoureux, je suis de l'interdit

Nu de mon âme maudit

Pourtant, seulement musulman,

Je suis.

Fahar

LA POLITESSE

LA POLITESSE EST-ELLE UNE VERTU ?

« Bonjour ».

Tout d'abord, ôtons le masque que nous portons, car ce que nous voyons n'est pas forcément la vérité.

Doit-on être poli ? Doit-on faire preuve de gentillesse ? Si l'on s'attarde sur ce que la société nous montre, alors oui, il parait évident qu'il faut être poli. À la maison, on nous éduque pour ne pas faire honte à la famille.

À l'école, on nous dit et redit souvent de faire preuve de politesse devant autrui, de se lever lorsqu'un membre de l'administration vient nous voir, de lever la main avant de prendre la parole.

Un simple « s'il te plait… merci », peut changer la donne. Michel Eyquem de Montaigne disait même que la politesse coûte peu et achète beaucoup. Seulement, plus tard, la réalité nous montre tout autre chose. Tous les principes moraux acquis depuis notre tendre enfance, partent en fumée. Et à chaque nouvel épisode de notre vie, nous voyons des personnes faire preuve de courtoisie, de politesse, de gentillesse devant certaines personnes et derrière, calomnier d'injures ces mêmes personnes.

Et d'autres, comme vous et moi

aujourd'hui, sommes polis pour être acceptés dans la société.

Alors, la politesse est-elle une vertu ?

Etre vertueux signifie être capable de faire le bien, or la politesse se moque de la vertu. Un nazi poli, qu'est-ce que cela change au nazisme ? Qu'est-ce que cela change de l'horreur ? La politesse n'est qu'une vertu de pure forme, une vertu d'étiquette, une vertu d'apparat. Mais qu'en est-il de la morale ?

C'est un artifice, puis un artefact. Selon Kant, en matière de qualité morale, la vertu seule est sublime. C'est en imitant la vertu qu'on devient vertueux, « par le fait que ces hommes jouent ces rôles », disait Kant. Les vertus donc ne prennent que l'apparence contagieuse, s'éveillent peu à peu et passent par leurs manières. « Parade ! » disait Kant mais moralisatrice. Essentielle dans l'enfance, inessentielle dans l'âge adulte. Quoi de pire qu'un enfant mal élevé, qu'un adulte méchant. Or nous ne sommes plus des enfants. Nous savons aimer, juger, vouloir. Nous sommes capable de vertu et donc capable d'amour. Un rustre généreux vaudra moins qu'un égoïste poli, un homme incivil qu'une fripouille raffinée. Dire à une jeune fille, « chère demoiselle, je suis désolé, mais vous ne me semblez point adorable ». C'est vrai, on a été poli, mais c'est aussi vrai cela fait mal. Et c'est d'autant plus vrai qu'on aurait pu le garder pour nous.

« La politesse n'est qu'une gymnastique de l'expression », disait Alain. Aujourd'hui, après ces explications, qu'est-ce vraiment la politesse ? Une hypocrisie ou un artifice ? Une vertu comme bon nombre d'entre nous le pensent, ou une moquerie ? Y a-t-il une once de vérité en cette politesse ?

Pourtant, chers camarades, c'est avec cette même politesse que je me suis présentée devant vous aujourd'hui « Bonjour » et ça sera avec cette même politesse que je finis mon discours : « Merci ! ».

Hamida

Directeur de Publication : **Monsieur GORISSE**
Rédactrice en chef : **Mme SOUFFOU**
Rédactrice en chef adjointe : **Mme VINCENT**
Correctrices: **Mme VINCENT, Mme REY**
Maquettiste : **Mme VINCENT**
Journalistes : **Abdouramane, Ben Nayel, Djamaël, Djaoid, Djazrah, Fahar, Hachimia, Hadidja, Hamida, Hidaya, Houssaïni, Jane, Kala, Marie, Michaël, Moustaquima, Oumar, Rabouan,**
Impression : **Lycée de Petite Terre**
Adresse : **Lycée de Petite Terre, rue du lycée 97615 PAMANDZI**
Tel : **02.69.05.55.65**

¿Es importante el Shimaoré ?

Ahora, el " Shimaoré " está fuertemente influenciado por el idioma frances , pero eso no significa que no pueda ser importante .

El Shimaoré juega un papel importante en nuestra vida. Nuestro idioma materno representa nuestra identidad. Es el idioma que usamos entre nosotros. Por otra parte, cuando seguimos hablando el shimaoré nosotros conocemos nuestra cultura, nuestra tradicion, nustras raices... "El idioma es la nobleza de un pueblo" es la prueba que un país o una isla tiene una rica historia. El idioma es un tesoro, su patrimonio nacional.

Actualmente, el Shimaoré està llamado a desaparecer porque los jovenes de hoy en Mayotte apenas hablan su idioma materno. Los futuros niños que nacerán no hablarán su idioma de origen, sino el francés. Asi que tenemos que preservar nuestro idioma para que no desaparezca.

Nuestros antepasados, que hablan shimaore, han aprendido de sus padres y abuelos. No es ahora que debemos dejarlo de lado. Es como si nos alejáramos de nuestra cultura. El Shimaoré no es internacional, pero tiene muchas ventajas, este idioma se utiliza para comunicarnos, con nuestros padres, nuestros abuelos… ¡Debemos preservarlo!

Le " Shimaore " est fortement influencé par la langue française. Mais cela ne veut pas dire qu'elle n'est pas importante.

Le Shimaoré joue un rôle important dans notre vie. Notre langue maternelle représente notre identité. Il est le langage que nous utilisons entre nous. D'autre part, lorsque nous continuons à parler Shimaoré nous apprenons notre culture, notre tradition , nos racines ... «La langue est la noblesse d'un peuple » est la preuve qu'un pays ou de l'île a une histoire riche. La langue est un trésor, son patrimoine national.

Actuellement, le Shimaoré est destiné à disparaître parce que les jeunes d'aujourd'hui à Mayotte parlent à peine leur langue maternelle. Les enfants qui naitront ne parleront pas leur langue maternelle mais le français. Donc, nous devons préserver notre langue pour qu'elle ne disparaisse pas.

Nos aïeux qui parlent Shimaoré, ont appris de leurs parents et grand parents. Ce n'est pas maintenant que nous devons le laisser de côté. C'est comme si nous nous détournions de notre culture.

Le shimaoré n'est pas une langue internationale, mais elle a de nombreux avantages, cette langue sert à communiquer, avec nos parents, nos grands-parents...Nous devons la préserver !

Marie

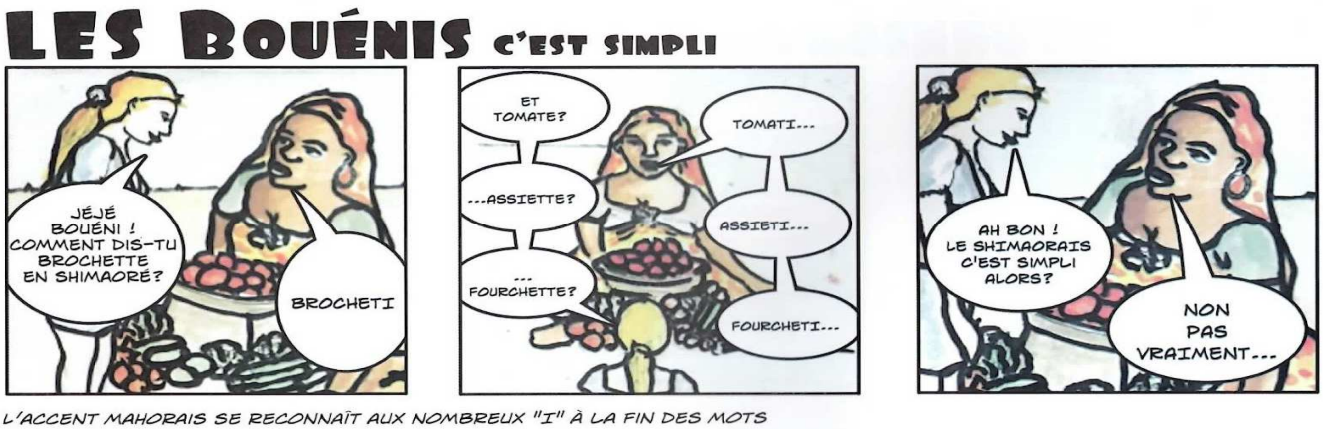

L'ACCENT MAHORAIS SE RECONNAÎT AUX NOMBREUX "I" À LA FIN DES MOTS

La confiance en soi, Un atout pour toi !

L'ASSURANCE REUSSITE

Qu'est-ce que la confiance en soi ? C'est être assuré de ses possibilités et croire en ses capacités. Dans plusieurs situations de la vie, elle nous est bien utile. Mais où la trouver? Pour élucider ce mystère, j'ai mené ma petite enquête.

Les enfants se cachent parce qu'ils ont peur. Pour la confiance en soi c'est pareil. Mais à l'école, au travail, dans notre quotidien nous en avons besoin. La prise de parole en public, les interrogations écrites et d'autres situations peuvent représenter une source de stress. Quand le stress est excessif, il a des conséquences néfastes sur nos performances. Par exemple, notre aisance à l'oral est amoindrie. La peur nous fait perdre nos moyens, hésiter et avoir des trous de mémoires. Mais c'est aussi une production de notre esprit. Cette barrière imaginaire est principalement causée par l'importance que nous donnons au jugement des autres.

Maintenant que nous avons décelé l'origine de la perte de confiance en soi, il nous faut trouver comment garder confiance en soi.

Avoir confiance en soi ce n'est pas non plus croire que l'on peut tout réussir sans travail.

Au contraire ! C'est le travail

que nous fournissons qui nous permet de croire en nos capacités. Il s'agit de se donner les moyens d'arriver à surmonter les difficultés. Il est alors essentiel d'être passionné par ce que l'on fait pour donner le meilleur de soi. En effet, tout talent ne peut se dévoiler sans un travail effectué au préalable.

Par ailleurs, on peut s'interroger sur la place de la confiance en soi dans le système scolaire élitiste. L'élitisme est une attitude ou une politique visant à former et sélectionner les meilleurs éléments d'un groupe sur le plan des aptitudes intellectuelles ou physiques, aux dépens de la masse. Mais le système scolaire non-élitiste peut-il aussi faire ses preuves ? Selon l'article de presse de la Fondation IFRAP par Sibylle de Valence, la réponse est oui. Au Canada notamment, le système scolaire se caractérise par « une pédagogie qui place l'élève au centre ». C'est-à-dire que le but est de donner à l'élève l'envie de savoir par lui-même ce qui lui correspond. Ainsi, il est formé pour être apte à « entreprendre et devenir autonome ». Ici le rôle du professeur est alors de « Repérer les meilleurs et les faire progresser, tout en soutenant les autres en leur donnant d'autres objectifs à leurs capacités ». Le système canadien ne trouve pas ses fondements dans la sélection des meilleurs éléments. De ce fait, par ses méthodes de travail moins académiques, le système canadien « ne cherche pas à contrôler, éliminer, et constituer une élite, mais à former un citoyen à l'aise, s'exprimant bien en public, capable de « leadership », de volontariat, de service, de respect et d'attention aux autres ».

Une autre solution s'offre à nous : la pratique d'un sport ! En effet le sport est une activité qui développe nos capacités physiques mais pas seulement. C'est aussi un bon moyen de gagner de la confiance en soi.

La confiance en soi, Un atout pour toi !

Pour mieux comprendre ce phénomène, j'ai recueilli les témoignages de deux élèves de Terminale du lycée Polyvalent de Petite Terre qui pratiquent un sport en plus des cours.

Pourquoi avoir choisi de pratiquer un sport ?

- Marika : Après avoir commencé à jouer au basket à l'école, j'ai voulu améliorer mon niveau en m'entraînant dans un club.
- Danil : J'ai choisi de faire du foot à l'UNSS du lycée car les horaires d'entraînement correspondent à mes attentes. J'y vais le mardi et le jeudi et ça n'alourdit pas trop mon emploi du temps. Cela me laisse le temps de faire mes devoirs et d'aller au code.

Qu'est-ce que la pratique de ce sport t'a apporté ?

- Marika : Faire du basket m'a permis de me faire des amis. J'ai aussi eu l'occasion de faire un

voyage à la Réunion gratuitement. Et les déplacements à travers l'île pour jouer contre d'autres équipes m'ont permis de découvrir Mayotte. Enfin, le sport est un bon moyen de déstresser et de se changer les idées.
- Danil : Le foot me permet de me défouler, c'est comme une drogue. Quand je vais mal, je vais au foot et ça va mieux. Il me permet de dévoiler mes capacités.

Penses-tu que le sport t'a aidé à avoir confiance en toi ?

- Marika : Oui beaucoup. Le fait de faire des matches m'encourage à tenter des choses pour faire gagner l'équipe. De plus les encouragements du public nous motivent à avoir confiance en nous.
- Danil : Oui, le sport m'a aidé à avoir confiance en moi. Mon père faisait du foot, c'est donc une pression en plus pour moi. Mais un jour on m'a dit que j'étais plus fort que lui et ça m'a donné confiance en moi.

Quel conseil donnerais-tu à quelqu'un qui n'a pas confiance en lui ?

- Marika : Je lui conseillerais de ne pas avoir peur des gens et de ne pas douter de lui car cela empêche d'agir.
- Danil : Je conseillerais à quelqu'un qui n'a pas confiance en lui, de ne pas avoir peur d'en parler à sa mère.
- Danil : Oui, le sport m'a aidé à avoir confiance en moi. Mon père faisait du foot, c'est donc une pression en plus pour moi. Mais un jour on m'a dit que j'étais plus fort que lui et ça m'a donné confiance en moi.

Quel conseil donnerais-tu à quelqu'un qui n'a pas confiance en lui ?

- Marika : Je lui conseillerais de ne pas avoir peur des gens et de ne pas douter de lui car cela empêche d'agir.
- Danil : Je conseillerais à quelqu'un qui n'a pas confiance en lui, de ne pas avoir peur d'en parler à sa mère.

Jane

POÉSIE

VALSE DE LA DOULEUR

Douleur, douleur
Toi qui encercles mon cœur
Toi qui rythmes mes pleurs

Tu danses la valse avec moi
Tu vas, tu viens, tu ne t'en vas pas
Quand messire bonheur veut danser avec moi
Tu t'interposes, tu le repousses avec dédain et mépris

Tu chuchotes à mon oreille
« On est pareil, on fait deux
Rien ni personne ne pourra jamais nous dissocier
Tu es mienne et je suis tienne
Seule la mort pourra un jour nous séparer »

Tout est souffrance
La douleur ressert son étau
Je suffoque à petits feux

Je dois lutter
Je n'ai plus la force
Je baisse les bras
Il n'y a rien à faire
Seule l'ombre à la robe noire peut me secourir
Aussi amère que soit cette vérité, c'est mon destin

Edvard Munch
(1863-1944)